

Une Romande à la tête de l'Alliance des sociétés féminines suisses (ASF)

Autor(en): **Matthey K., Nicole**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **85 (1997)**

Heft 1409-1410

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE ROMANDE À LA TÊTE DE L'ALLIANCE DES SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES (ASF)

C'est à Lausanne que l'Alliance, reçue par le Comité de liaison des associations féminines vaudaises (CLAF), a élu sa nouvelle présidente à l'occasion de sa 96^{ème} assemblée générale. **Jacqueline Stalder-Meyer**, domiciliée dans le canton de Vaud, a succédé à Regula Lanz-Baur (St-Gall). Nous l'avons rencontrée:

F.S.: Jacqueline Stalder, vous êtes avocate, mariée et vous avez deux enfants de 3 ans et 7 ans et demi; vous avez été élue récemment municipale de la commune de Lonay. Question préoccupante pour les candidates au marathon de la superwoman: Comment vous débrouillez-vous pour mener à bien toutes ces tâches?

J. S.-M.: En trois mois, c'est vrai, je suis passée de deux à quatre casquettes... Lors du premier trimestre 1997, j'ai été pressentie pour prendre la présidence de l'Alliance. En même temps, un poste de municipal s'est libéré à Lonay, pour lequel je me suis présentée, avec succès. Accomplir et mener à chef ces différentes tâches est une question d'organisation. La seule pour laquelle je suis secondée est celle de mère.

- Depuis quand êtes-vous à l'Alliance et qu'y faites-vous ?

- J'y suis entrée en 1990, comme membre de la Commission des questions économiques. J'ai été élue au Comité central en 1993, au Comité exécutif peu après. Je suis devenue vice-présidente en 1996.

- Comment pourriez-vous décrire l'Alliance?

- C'est une association faitière qui regroupe quelque 170 associations, fédérations ou sociétés féminines - dont vingt-deux centres de liaisons - ayant des centres d'intérêt et des buts parallèles. Soucieuse d'informer ses membres, elle peut organiser des débats ou se battre pour les projets recueillant le soutien d'une majorité d'associations (10^{ème} révision de l'AVS, 5^{ème} Congrès des femmes, informations sur le génie génétique, etc...)

L'Alliance s'est beaucoup investie pour la reconnaissance du travail effectué au sein de la famille. C'est à son instigation qu'une étude a été menée sur la valorisation du travail au foyer. Elle accorde toujours une grande importance à la famille tant sur le plan politique, économique, juridique, que culturel.

Autre initiative de l'ASF: le Dossier suisse de qualification (CH.-Q.). Les femmes se trouvant trop souvent confrontées aux bouleversements du monde du travail et à la menace du chômage, l'Alliance a souhaité faciliter leur mobilité professionnelle ou leur réinsertion. C'est ainsi qu'avec la collaboration de l'OFIANT est né ce dossier. Instrument de reconnaissance et de validation des acquis tant expérimentiels que professionnels, l'accent y est mis en priorité sur la reconnaissance de compétences-clés, transférables d'un domaine d'activité à un autre. Il se constitue avec

l'aide d'un(e) professionnel(le) formé(e) à la «reconnaissance des acquis».

Enfin, l'A.S.F. entend cibler plus politiquement son action en favorisant les contacts avec des femmes parlementaires suisses, afin que les sujets spécifiquement féminins puissent parvenir aux plus hautes instances fédérales. D'autre part, l'Alliance est représentée au niveau international: elle a notamment participé, à Ottawa, du 13 au 24 juin 1997, au C.I.F., Conseil International des

Femmes, regroupant 250 déléguées d'une quarantaine de pays.

- On reproche souvent à l'Alliance d'être aux mains des partis bourgeois. Qu'en pensez-vous?

- Avec ses nombreuses associations, l'ASF offre une grande diversité d'opinions. Parmi les membres individuels, on trouve des parlementaires et des juges fédérales qui représentent six partis politiques

Nicole Matthey K.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

En raison du départ à la retraite du titulaire, un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE D'ETHNOLOGIE

(orientation souhaitée: anthropologie culturelle et sociale)

est mis au concours à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1998

Charge: chaire complète (7 heures hebdomadaires d'enseignement, activités de recherche, tâches administratives)

Traitement: légal

Obligations: légales

L'Institut d'ethnologie est un centre d'excellence reconnu sur le plan romand offrant une formation complète en ethnologie.

Les demandes de renseignements doivent être adressées au doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université, Espace Louis-Agassiz 1, CH-2000 Neuchâtel. Une fiche de renseignements peut être obtenue à cette adresse.

Les places mises au concours au sein de l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les dossiers de candidature, établis selon les directives de la fiche de renseignements, doivent être transmis au **Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 septembre 1997.**

ABONNEZ-VOUS Fr. 60.-*

pour recevoir **Femmes suisses**



- chez vous pendant une année
- ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai gratuitement

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

N° postal et lieu _____

* (AVS, chômage Fr. 48.-, abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus, étranger Fr. 65.-)

A renvoyer à: **Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge -GE**